

Villeurbanne, le 17 décembre 2018

Rencontre / débat

Les plantes médicinales et l'herboristerie : des savoirs ancestraux aux enjeux d'avenir

Mercredi 19 décembre à 19h à l'hôtel de ville de Villeurbanne

En présence de Joël Labbé, sénateur du Morbihan, rapporteur de la mission d'information du Sénat sur le développement de l'herboristerie et des plantes médicinales

Un temps oubliés, voire relégués au rang des « remèdes de grand-mères », puis réhabilités dans les années 70, les soins par les plantes font l'objet d'un regain d'intérêt. Une mission d'information du Sénat a rencontré une centaine d'acteurs (producteurs, pharmaciens, médecins, chercheurs...) et formulé 39 propositions pour accompagner l'essor d'une filière porteuse. Joël Labbé, sénateur du Morbihan, rapporteur de la mission, présentera mercredi 19 décembre à Villeurbanne les conclusions de son rapport.

Une mission d'information du Sénat sur « le développement de l'herboristerie et des plantes médicinales, une filière et des métiers d'avenir » a rencontré une centaine d'acteurs : producteurs, cueilleurs, herboristes, pharmaciens, médecins, universitaires, chercheurs, entreprises industrielles ou artisanales de transformation. Ces travaux ont permis de formuler 39 propositions pour accompagner l'essor d'une filière porteuse. Joël Labbé, sénateur du Morbihan, rapporteur de la mission d'information du Sénat, présentera mercredi 19 décembre à Villeurbanne les conclusions de son rapport.

Extraits des propositions de la mission :

- inscription des connaissances et savoir-faire liés à la culture et à l'usage traditionnel des plantes médicinales sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco
- soutien des formations en ethnomédecine et ethnopharmacologie, notamment dans les facultés ultramarines compte tenu de la richesse des traditions locales
- création de jardins botaniques dans les écoles.
- développement de formations agricoles spécialisées
- structuration des acteurs et mutualisation entre producteurs (plus de la moitié des exploitations font moins de 5 hectares). Avec l'objectif ambitieux de 50% des surfaces cultivées en biologique à l'horizon 2025 - via un renforcement des aides à la conversion.
- Mise en place d'une réglementation propre aux huiles essentielles

DIRECTION DE

LA COMMUNICATION

l'hôtel de ville
place lazare goujon
métro gratte-ciel
téléphone 04 78 03 67 33
télécopie 04 78 85 21 93
www.villeurbanne.fr
www.viva-interactif.com

adresse postale

hôtel de ville
bp 5051
69601 villeurbanne cedex
en rappelant le service
concerné

CONTACT PRESSE

Cathy Serra
Tél. 04 72 65 80 54
Port. 06 85 48 27 60
cathy.serra@mairie-villeurbanne.fr

Les propositions ont également pour objectifs de :

- faciliter la vente directe des producteurs tout en garantissant la sécurité des consommateurs
- réexaminer la liste des 148 plantes médicinales « libérées » du monopole pharmaceutique pour y intégrer les plantes des outre-mer ou des plantes ne présentant pas de risque
- lever des obstacles réglementaires pesant sur le développement des médicaments et soins vétérinaires ou sur l'émergence d'une filière française de production de chanvre à usage thérapeutique compétitive sur le marché mondial (indépendamment de la réglementation actuelle ou future sur l'usage thérapeutique du cannabis en France).
- sensibiliser les médecins à l'intérêt du recours complémentaire aux plantes et aux risques liés à leur emploi.
- création d'un institut de recherche spécialisé en phyto-aromathérapie.